



NUMERO 24

JUIN 2026

A LA
RENCONTRE
PAGE 3

CADRE
DE VIE
PAGE 4

REUSSITE
EDUCATIVE
PAGE 6

SOLIDARITÉ
PAGE 8

FINANCES
PAGE 10

INFOS
PRATIQUES
PAGE 12

VOS
FESTIVITÉS
PAGE 15



Permanences des élus

Eric Legrand

Maire

Tous les vendredis de 16h30 à 18h30
Mairie, bureau du Maire (à l'étage)

Benoît DUBREUCQ

1^{er} Adjoint / Finances et services publics délégués

Sur rendez-vous au 03 23 36 20 45
ou par e-mail : service-administratif@ville-ham.fr

Claudette LARUE-VELON

Adjointe / Actions sociales, solidarités et promotion de la santé

Tous les mardis de 10h à 11h30
Mairie, bureau des adjoints

Christophe ZOIS

Adjoint / Festivités et animations locales

Sur rendez-vous au 03 23 36 20 45
ou par mail : service-administratif@ville-ham.fr

Catherine POINTIN

Adjointe / Réussite éducative

Sur rendez-vous au 03 23 36 20 45
ou par mail : service-administratif@ville-ham.fr

Julien GOUBRON

Adjoint / Urbanisme, habitat et cadre de vie

Sur rendez-vous au 03 23 36 20 45
ou par mail : service-administratif@ville-ham.fr

Numéros utiles

Mairie	▶ 03 23 81 00 00
Espace Emile LUCIANI	▶ 03 23 81 00 29
Communauté de communes	▶ 03 23 81 33 21
Médiathèque intercommunale	▶ 03 65 85 00 01
Centre Social Est Somme	▶ 03 22 37 00 22
Piscine AQUARI'HAM	▶ 03 22 78 67 65
Cinéma-Théâtre LE MÉLIÈS	▶ 03 22 79 11 94
La Poste	▶ 36 31
Gendarmerie nationale	▶ 03 22 98 34 17
Centre Hospitalier de Ham	▶ 03 23 81 40 00
Pharmacie de garde	▶ 32 37
Office de Tourisme	▶ 03 22 84 42 38
PETR Cœur des Hauts-de-France	▶ 03 22 84 44 25

EDITO



Chères habitantes, chers habitants,

Le printemps a été marqué par une période particulièrement dense pour notre commune, entre les échéances électorales, la préparation du budget municipal et les nombreux projets qui continuent d'animer notre ville.

Comme beaucoup de collectivités aujourd'hui, nous devons composer avec une réalité financière devenue plus difficile : les dépenses du quotidien augmentent fortement, tandis que les aides et compensations versées par l'État diminuent progressivement dans des proportions importantes. Malgré cela, le conseil municipal a fait le choix de maintenir les taux de fiscalité communale, afin de ne pas alourdir davantage les charges qui pèsent déjà sur de nombreux foyers.

Cette décision nous oblige naturellement à rester vigilants et à préparer l'avenir avec sérieux. Au cours des prochains mois, une réflexion devra être menée pour préserver notre capacité à investir, entretenir notre patrimoine communal et continuer à accompagner les projets utiles à la vie locale.

Mais, au-delà des chiffres et des contraintes, ce qui fait la richesse de notre commune reste avant tout l'engagement humain. Je souhaite remercier sincèrement les agents municipaux qui, sous la houlette de notre directrice générale, ne ménagent pas leurs efforts pour rendre notre ville toujours plus attractive, les associations et tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible, l'ensemble des acteurs de notre vie quotidienne ainsi que les élus qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre notre territoire chaque jour.

Grâce à eux, bon nombre d'animations estivales pourront être reconduites cette année encore. Ces rendez-vous, parfois simples mais toujours précieux, sont des moments de partage, de rencontre et de convivialité auxquels nous sommes tous attachés.

Dans une période où les inquiétudes sont nombreuses, il est essentiel de préserver ce qui nous rassemble et fait la force de notre commune : la solidarité, l'engagement et la joie d'être ensemble.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer sur nos moments festifs, je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Eric LEGRAND,

Maire de Ham





A LA RENCONTRE DE

Julie MEZROUH-DOD

Une journée avec la Directrice Générale des Services

Mais au fait... qui se cache derrière ce titre un peu mystérieux et, surtout, occupe ce poste-clé dans le fonctionnement de la commune.

Ni élue, ni simple exécutante, elle est en réalité le « chef d'orchestre » de la collectivité.

Son défi quotidien ? Faire en sorte que les décisions prises deviennent concrètes... et que tout fonctionne, tout simplement.

A Ham, ce rôle est assuré depuis juin 2022 par Julie MEZROUH-DOD.

A la croisée des décisions et de leur mise en œuvre, elle pilote, coordonne, anticipe... et gère aussi les imprévus, nombreux, qui rythment la vie d'une commune.



Dans les coulisses d'une commune en mouvement

8h30

Anticiper et piloter

À peine arrivée, Julie plonge dans les dossiers du jour. Réhabilitation de l'Abbatiale, future gendarmerie, transformation du centre-ville, rénovation de la salle des fêtes... autant de projets structurants qui dessinent le visage de la commune de demain. Ici, pas de routine : il faut avancer, arbitrer et garder toujours un temps d'avance.

10h00

Aux côtés des élus

Réunion avec le maire et les élus. Les idées prennent forme, les projets se précisent. Julie joue un rôle d'interface essentiel : transformer les orientations politiques en actions concrètes, réalisables et utiles au quotidien, tout en gardant un œil attentif sur le cadre réglementaire. Un subtil équilibre entre ambition et faisabilité.

11h30

Coordonner les équipes

A la tête des 60 agents de la collectivité, elle réunit régulièrement les responsables de pôle. Objectif : faire avancer les projets, anticiper les obstacles et ajuster les priorités. Manager, fédérer, impulser une dynamique... et s'assurer que tout le monde avance dans la même direction.

14h00

S'adapter en permanence

Juriste de formation, Julie enchaîne les sujets : visioconférence avec les services de l'Etat, échanges sur le projet habitat de la Plaine St Martin, préparation du budget, organisation du prochain conseil municipal... sans oublier la gestion des imprévus du matin. Un véritable exercice de gymnastique intellectuelle où l'on passe d'un dossier à l'autre, aussi vite qu'un bon service au tennis.

15h00

Faire vivre la commune

Au-delà des grands projets, il y a aussi la vie quotidienne locale. Entre la coordination du calendrier des festivités, le suivi des animations et des actions municipales, Julie veille à maintenir la dynamique. Faire vivre les services de la ville, c'est aussi savoir être force de proposition, en apportant parfois des idées nouvelles et en soufflant, à l'occasion, quelques inspirations innovantes à l'oreille des élus.

16h30

**Gérer les imprévus
(encore et toujours)**

Un souci de voirie, un éclairage défaillant, un administré mécontent à l'accueil, un conflit de voisinage, la liste est longue. Réactivité et sang-froid sont de mise : en quelques instants, les services sont mobilisés. Parce qu'une commune, ça ne s'arrête jamais.

Un rôle de lien, du matin au soir

Tout au long de la journée, Julie joue les équilibristes : faire le lien entre les élus qui décident et les agents qui agissent sur le terrain. Un travail souvent discret mais essentiel pour garantir une action publique efficace, cohérente et lisible.

Et lorsqu'on lui demande ce qui lui plaît le plus, elle évoque sans hésiter la diversité des missions, ce rythme intense qui fatigue autant qu'il stimule, et surtout le travail d'équipe. Car derrière tout projet réussi, il y a toujours une équipe engagée.

En résumé, être directrice générale des services, c'est un peu tout à la fois : stratège, organisatrice, médiatrice... et parfois même jongleuse. Une chose est sûre : on ne s'ennuie jamais !



Quoi de neuf du côté des grands chantiers ?

La commune poursuit activement ses investissements pour améliorer le cadre de vie des habitants et moderniser ses équipements. Plusieurs chantiers structurants connaissent des avancées significatives.

La Maison pour tous et sa halle couverte ont été officiellement réceptionnées.

Dans le même esprit de dynamisation culturelle, les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes vont prochainement débiter. L'objectif est ambitieux : transformer cet espace en une véritable salle de spectacle, capable d'accueillir des événements culturels

dans des conditions optimales. Côté sport, le réaménagement des espaces extérieurs du stade Gaston Lejeune est déjà en cours. Ce projet vise à proposer des équipements modernes, accessibles et adaptés, afin de favoriser la pratique sportive et les moments de détente en plein air. Enfin, le chantier de restauration de l'église se poursuit selon le calendrier prévu. La première campagne de travaux, consacrée au sud de la nef,

touche bientôt à sa fin. Parallèlement, l'échafaudage est désormais en place pour engager les travaux sur la façade occidentale. Vous pourrez bientôt observer sa progression vers le nord de l'édifice, marquant ainsi le lancement de la seconde campagne de restauration.

Des chantiers qui avancent concrètement et qui continueront de transformer la commune dans les mois à venir.

Des toitures, des toitures ... toujours des toitures !

La municipalité poursuit activement son programme d'entretien et de rénovation du patrimoine communal, avec une attention toute particulière portée aux toitures.

Après avoir engagé des travaux de restauration sur le bâtiment de l'ITEP et sur le préau de l'école Jules Verne, ainsi que divers chantiers de réparations ponctuelles, un nouveau projet vient d'être mené à bien. Il s'agit de la restauration complète de la

toiture-terrace de l'école maternelle Jean Zay. Ce chantier, essentiel pour garantir la pérennité du bâtiment et le confort des élèves et des équipes éducatives, représente un investissement de 29 567 euros TTC.

Ces interventions s'inscrivent dans un plan d'action global visant à préserver et valoriser les équipements municipaux. La dynamique se poursuit : de nouveaux objectifs de réalisation sont d'ores et déjà programmés pour l'année 2026.

La municipalité reste pleinement mobilisée pour assurer un cadre de vie de qualité à l'ensemble des habitants.





Besoin d'une salle pour vos réunions ?

Après plusieurs mois de travaux, **la Maison pour Tous** rouvre ses portes. Entièrement rénovée, elle dévoile aujourd'hui un espace modernisé, plus accueillant et parfaitement adapté aux besoins actuels.

Très attendue, sa remise en service marque le retour d'un lieu incontournable pour la vie locale. Plus spacieuse, lumineuse et fonctionnelle, cette nouvelle salle offre une surface totale de 445 m². Conçue pour s'adapter à de nombreux usages, elle peut être divisée en trois espaces distincts, permettant d'accueillir aussi bien des réunions, des manifestations associatives que des événements privés.

La Maison pour Tous est également équipée d'un mobilier complet et dispose d'une cuisine pratique et spacieuse,

facilitant l'organisation de vos réceptions. Autre atout majeur : sa localisation privilégiée, en plein cœur de la commune. Facile d'accès, elle bénéficie de stationnements à proximité immédiate et offre une vue imprenable sur les vestiges du château,

contribuant à un cadre unique.

Les services municipaux sont désormais à votre disposition pour vous informer sur les modalités de location et enregistrer vos demandes de réservation.

	HAM	EXTERIEUR
Forfait week-end (du vendredi au dimanche avec accès aux trois salles + cuisine)	450 €	1 000 €
Tarif journée (Du lundi au vendredi - sans accès cuisine pour l'occupation d'une salle)	140 €	200 €
Supplément par salle supplémentaire	70 €	100 €
Tarif 1/2 journée (Du lundi au vendredi - sans accès cuisine pour l'occupation d'une salle)	80 €	120 €
Supplément par salle supplémentaire	40 €	60 €
Supplément accès cuisine en semaine	100 €	150 €
Forfait nettoyage s'il n'a pas été fait ou incomplètement	80 €	80 €

50 % des droits d'occupation et caution d'un montant égale à la valeur de la location à la réservation.

Renseignements : Accueil mairie / 03.23.81.00.00
Par e-mail : accueil@ville-ham.fr

Et pendant ce temps-là, les travaux d'effacement des réseaux se poursuivent



Depuis septembre 2025, des travaux d'effacement de réseaux sont en cours dans les rues Charles Gronier, la rue Verdun et sur le boulevard de la Liberté.

Concrètement, il s'agit d'enterrer les lignes électriques, les réseaux de télécommunication et l'éclairage public. Pourquoi ces travaux ? D'abord pour améliorer le cadre de vie : moins de câbles visibles, c'est un environnement plus esthétique et plus agréable au quotidien. C'est aussi un moyen de moderniser les équipements et de renforcer leur

fiabilité face aux intempéries.

Aujourd'hui, le chantier est presque terminé (95 %). Les dernières étapes concernent les raccordements finaux et la suppression des anciens poteaux.

Ce projet, d'un montant total de 272 291 €, a bénéficié du soutien de plusieurs partenaires, notamment Enedis et Territoire d'Énergie 80, qui ont accompagné financièrement la commune.

La démarche se poursuivra prochainement avec une extension envisagée sur le boulevard de la Liberté (2^{ème} portion), afin de continuer à améliorer durablement le cadre de vie de tous.

Choisir le bon moment, c'est moins dérangeant !

Dans le département de la Somme, les travaux de jardinage et de bricolage avec emploi d'engins générant du bruit sont réglementés selon des horaires précis. Le non-respect de ces dispositions peut vous exposer à une amende dans le cadre de la réglementation des nuisances sonores.

Respectez ces horaires pour le confort de tous !

Du lundi au vendredi (sauf jours fériés)	Le samedi	Dimanche et jours fériés
8h30 > 12h et 14h > 19h30	9h > 12h et 15h > 19h	10h > 12h





LES écoles publiques DE LA COMMUNE

L'école **Jules Verne**, une école franco-qubécoise

L'école Jules Verne se situe rue Edouard Branly dans un environnement agréable proche de la campagne.

Elle est composée de 3 bâtiments et 3 cours d'école séparées pour offrir plus d'espace et un climat serein à tous les élèves en fonction de leur âge. C'est une école de quartier à proximité des habitations.

Avec presque 200 élèves inscrits en 2025/2026, l'école compte 12 classes dont un dispositif « enfants de moins de 3 ans » et un dispositif ULIS*. Les enfants peuvent donc faire leur entrée à l'école Jules Verne dès 2 ans et y poursuivre leur scolarité jusqu'à la fin du CM2. A noter que, actuellement, il y a 5 classes avec des effectifs réduits de la grande section au CE1.

L'équipe stable, investie et dynamique, composée de 12 enseignants et 1 directrice déchargée à temps plein, a à cœur d'accompagner les élèves, de les faire progresser au quotidien et d'être très réactifs dans la mise en place des dispositifs d'aide en cas de difficultés scolaires.

L'équipe comprend aussi 3 ATSEM et 4 agents pour accueillir au mieux vos enfants sur les différents temps de la journée.



Les parents sont les premiers partenaires dans la réussite de leurs enfants

et leur épanouissement à l'école Jules Verne (il existe 3 comités de parents : comité alimentation / festivités, comité vert et comité sportif ainsi qu'une Association de Parents d'Elèves). Les portes de l'école leur sont toujours ouvertes.

Le partenariat instauré depuis 3 ans avec l'école Nouvelle Querbes de Montréal au Québec permet de mettre en œuvre des projets innovants dans de multiples domaines dont le climat scolaire.

Les enseignants œuvrent avec différents partenaires pour que les parcours culturels, citoyens et de santé des élèves soient complets et structurés.

L'école primaire **Jean Zay**

L'école primaire Jean Zay accueille les élèves de la petite section au CM2 au sein de 7 classes à taille humaine. Idéalement implantée en centre-ville, rue de Sorigny, elle bénéficie d'un cadre pratique et accessible pour les familles, à proximité immédiate du cinéma et de la médiathèque, où les élèves se rendent régulièrement à pied.

L'établissement dispose de nombreux atouts pour favoriser l'épanouissement et la réussite des élèves : trois grandes cours de récréation, des effectifs réduits de la grande section au CE1, ainsi qu'un équipement pédagogique moderne avec des tableaux blancs interactifs (TBI) dans chaque classe, un fablab équipé d'imprimantes 3D, d'ordinateurs portables et de tablettes.

L'équipe enseignante, stable et motivée, est accompagnée au quotidien par du personnel municipal présent toute la journée : un agent au cycle 2, un au cycle 3, deux ATSEM en maternelle ainsi qu'une personne référente pour la garderie.

Tout au long de l'année, les élèves participent à des projets enrichissants, notamment des voyages - découvertes, un projet de voyage en bord de mer avec nuitée dès la maternelle. L'école propose également des services facilitant le quotidien des familles, tels que la restauration scolaire et la garderie sur place, ainsi que des transports scolaires desservant Douilly, Offoy et Sancourt, en plus d'un bus intra-urbain.

Enfin, une association de parents d'élèves dynamique contribue activement à la vie de l'école en organisant divers événements conviviaux comme le spectacle de Noël ou la kermesse, renforçant ainsi le lien entre l'école et les familles.



L'école maternelle **Victor Hugo**

L'école Victor Hugo est une école conviviale qui accueille les élèves de la toute petite section à la grande section dans des locaux spacieux et très bien aménagés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

L'équipe enseignante propose des projets innovants comme « L'école dehors » : une matinée par semaine, tous les élèves de l'école se rejoignent dans un espace dédié pour apprendre autrement. Ils sont initiés à regarder leur environnement évoluer au fil des saisons. Ils coopèrent, jouent, créent, inventent, manipulent dans un espace propice aux découvertes.

Dans le prolongement de cette dynamique, des classes de découverte sont organisées. Ainsi, chaque année, les élèves partent 2 jours en classe de mer ou en classe environnement.

De plus, l'école propose de nombreux projets sportifs, culturels, littéraires ainsi que d'autres temps forts (organisation d'un marché d'automne, chorale de Noël, kermesse...) pour rythmer l'année scolaire.

La maternelle Victor Hugo, une école où il fait bon GRANDIR.





ALSH DE HAM

L'été 2026 s'annonce riche en découvertes pour les enfants

À l'occasion des prochaines vacances estivales, la Ville de HAM reconduit son Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) à destination des enfants âgés de 3 à 14 ans.

Comme chaque année, les équipes d'animation ont élaboré un programme varié et adapté à chaque tranche d'âge, permettant aux enfants de s'épanouir, de découvrir de nouvelles activités et de partager des moments conviviaux.

Les plus jeunes, âgés de 3 à 5 ans, seront invités à plonger dans l'univers de « Mille et une histoires au pays des tout-petits ». Au programme : activités manuelles, ateliers cuisine, baby yoga, sorties à la ferme, jeux de motricité et de cohésion, séances à la piscine, ainsi que des moments dédiés à la lecture et aux contes.

Les enfants de 6 à 8 ans partiront à l'aventure avec « Petits aventuriers en herbe », un thème qui les plongera dans la peau d'explorateurs avec des créations d'objets (boussoles, jumelles, carnet de voyage...), une chasse au trésor, de l'accrobranche, des randonnées, un stage de guitare et des actions citoyennes.

Quant aux 9-13 ans, ils vivront une expérience immersive avec « Mon été, mon aventure ». Ce programme dynamique proposera notamment des stages sportifs et artistiques, une initiation au DJing, à la



guitare ou même au foot, la création d'un spectacle, des activités nautiques, du géocaching, une journée sur le thème du handicap, ainsi qu'un camp multisports à la mer, au domaine du Lieu Dieu.

Les lieux d'accueil sont adaptés à chaque tranche d'âge :

Les 3-5 ans seront accueillis à l'école maternelle Jules Verne, les 6-8 ans à l'Espace Émile Luciani, et les 9-13 ans à l'école Jean Zay.

L'accueil se fera de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, avec un service de garderie proposé de 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h 30 afin de répondre aux besoins des familles. Les enfants auront également la possibilité de déjeuner sur place en apportant leur repas. Les inscriptions seront ouvertes dès le mois de juin. Le dossier est disponible en ligne sur le portail famille ou peut être retiré à

l'Espace Émile Luciani.

Les tarifs sont calculés en fonction des ressources de chaque foyer, afin de permettre au plus grand nombre de bénéficiaire de ce service.

À travers cet accueil de loisirs, la Ville de HAM réaffirme sa volonté de proposer aux enfants un été à la fois ludique, éducatif et accessible à tous.

Renseignements :

Espace Emile Luciani

03.23.81.00.29

07.72.14.86.51

Par e-mail :

espace.luciani@ville-ham.fr

La Fête de la Jeunesse lancera les festivités d'été à Ham

Pour la cinquième année consécutive, la Fête de la Jeunesse, portée par le Conseil Municipal des Enfants, donnera le coup d'envoi des animations estivales de la Ville de Ham.

Cette manifestation conviviale se déroulera le samedi 13 juin, de 14 h à 18 h, au pied du château de Ham. Un rendez-vous désormais attendu, placé sous le signe du partage, de la découverte et de la bonne humeur.

Tout au long de l'après-midi, petits et grands pourront profiter de nombreuses

animations, stands et surprises. L'Espace Émile Luciani proposera notamment différents stands de divertissement, tandis que les associations sportives locales inviteront les enfants à s'initier à leurs disciplines. Parmi les activités proposées, l'association « Escal'Ham » offrira une initiation à l'escalade sur le mur du château. Les visiteurs pourront également découvrir le football (avec « USH Football »), le judo, le karaté ou encore le cyclisme (avec « USH Cyclisme »). Pour compléter cet après-midi festif, l'association du Comité de Quartier Ham-Est assurera une buvette permettant à chacun de profiter pleinement de l'événement.

Nouveauté cette année : une Color Run viendra rythmer l'après-midi, offrant aux participants un moment joyeux et haut en couleur, accessible à tous.

La Fête de la Jeunesse s'inscrit comme un moment fort de la vie locale, valorisant l'engagement des jeunes et le dynamisme du tissu associatif. Une belle occasion de se retrouver en famille ou entre amis pour bien démarrer la saison estivale.

Renseignements : 03.23.81.00.00



A la rencontre DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.*

Monsieur le maire, président du CCAS, ainsi que les 16 membres du C.C.A.S. désignés ci-dessus sont installés dans leur fonction au sein du conseil d'administration.

Qu'est-ce que le C.C.A.S. ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est un établissement public administratif chargé de mettre en œuvre des actions de solidarité.

Il s'adresse à toutes les personnes ayant besoin d'une écoute, d'une information, d'une aide ponctuelle. Il est géré par un conseil d'administration, sous la présidence du maire de la Ville.

L'installation du conseil d'administration s'est déroulée le mercredi 15 avril 2026 en mairie de Ham. Précédemment, lors du conseil municipal du 21 mars 2026, il avait été décidé de fixer à 16, le nombre d'administrateurs : 8 membres nommés par le maire et 8 élus par le conseil municipal.



Les 8 membres élus par le conseil municipal sont :

- Claudette Larue-Vélon
- Luciane Delefortrie
- Catherine Pointin
- Adeline Delorme
- Julien Scotté
- Evelyne Deforge
- Etem Dönmez
- Stéphanie Dinaut

Les 8 représentant des associations, nommés par le maire sont :

- Odile Petitnot (Les Restos du Cœur)
- Dominique Duquenoy (AIDEQ)
- Jean-Marc D'Haëne (La Croix-Rouge)
- Nathalie Deudon (Association Bien-être et Santé mentale)
- Jean Delecueillerie (Entraid/Addict 80)
- Lysiane Pécourt (UDAF)
- Patrick Vandenberghe (Chés Vadrouilleux)
- Virginie Boury (DITEP de Ham)





Le C.C.A.S. reçoit chaque jour aux horaires d'ouverture de la mairie et traite de nombreux dossiers.

Les demandes de logements

Constitution des demandes de logements sociaux auprès des offices HLM et bailleurs sociaux.

Les portages de repas

Le plateau-repas est composé de : un potage / une entrée / un plat principal avec accompagnement / un laitage / un dessert.

Possibilité de bénéficier de repas pour les personnes ayant un régime sans sel, sans sucre.

Le plan canicule :

Vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée : vous pouvez bénéficier de conseils et d'aide en cas de déclenchement du plan canicule. Durant cette période, des membres du C.C.A.S. vous rendent une petite visite et/ou vous contactent afin de savoir si tout va bien. Pour vous inscrire, contactez le C.C.A.S. au 03 23 36 20 06.

Repas à la bonne franquette

Chaque année, un repas est organisé pour les Hamois et Hamoises âgés de plus de 65 ans.

Colis de fin d'année

Le C.C.A.S. distribue des colis de fin d'année aux Hamois et Hamoises âgés de plus de 70 ans.



PASS SENIORS

UNE SEMAINE RICHE EN ACTIVITÉS ET EN CONVIVIALITÉ À HAM

Dans le cadre de ses actions sociales, le C.C.A.S. de la Ville de Ham poursuit son engagement en faveur des aînés à travers le dispositif des Pass Seniors.

L'objectif : lutter contre l'exclusion dans l'accès aux loisirs et encourager la pratique d'activités sportives et culturelles pour les personnes de 63 ans et plus, dans un cadre collectif et convivial.

Du 23 au 27 mars 2026, une nouvelle édition a permis aux seniors de la commune de profiter d'un programme varié, placé sous le signe de la découverte, du partage et du bien-être. Une fois encore, la mobili-

sation a été au rendez-vous, avec une participation importante, rendue possible notamment grâce au soutien du Conseil départemental de la Somme.

Au cours de cette semaine d'activités, les participants ont pu découvrir les coulisses d'une chocolaterie lors d'une visite à Lachelle, s'initier à un atelier de vannerie avec la réalisation d'un petit panier, profiter d'une sortie à la Piscine de Roubaix, alliant détente et découverte de son architecture Art déco, participer à une séance de gym douce, assister à une séance de cinéma, et enfin clôturer la semaine par un moment chaleureux

autour d'un après-midi dansant. Au total, près de 80 seniors ont pris part à ces ateliers et sorties, témoignant de l'intérêt toujours grandissant pour ce dispositif.

À travers les Pass Seniors, le C.C.A.S. de la Ville de Ham confirme sa volonté de favoriser le lien social, de rompre l'isolement et d'offrir à chacun la possibilité de rester actif et engagé. Une initiative précieuse qui contribue pleinement au bien-vivre ensemble au sein de la commune.



Le BUDGET 2026 *Unanimité aujourd'hui,* décisions à anticiper demain

Si pour beaucoup, la période de Pâques évoque les œufs en chocolat, elle correspond plutôt, pour les collectivités, à une phase particulièrement intense marquée par les enjeux budgétaires, une réalité encore plus prononcée en période d'élections municipales.

En matière budgétaire, les collectivités sont soumises au respect d'un calendrier strict. Le vote du budget ainsi que des budgets annexes de la commune doit intervenir avant le 15 avril de l'année. Toutefois, en période d'élections municipales, cette échéance est exceptionnellement repoussée au 30 avril. En outre, pour les communes de plus de 3 500 habitants, le maire doit, dans un délai de dix semaines précédant l'examen du budget, présenter un rapport détaillé sur les orientations budgétaires de la commune, les investissements envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette. Ce rapport, appelé le « **ROB** » pour **R**apport d'**O**rientation **B**udgétaire dans le jargon des collectivités locales, donne ensuite lieu au « **DOB** » c'est-à-dire au **D**ébat d'**O**rientation **B**udgétaire, débat obligatoire et préalable au vote du budget qui a lieu lors d'une réunion du conseil municipal.

Le débat d'orientation budgétaire de la Ville s'est déroulé à l'occasion du conseil municipal du 7 avril 2026 précédé par la réunion de plusieurs commissions préalables. Le budget primitif 2026 de la Ville et le budget eau potable ont quant à eux été votés lors du conseil municipal du 28 avril 2026.

LE BUDGET C'EST QUOI ?

► Le budget est l'acte qui prévoit, pour une année civile, l'ensemble des dépenses et des recettes de la commune.

Par le vote du budget, le conseil municipal, prévoit les moyens financiers nécessaires à la mise en application de la politique définie par l'équipe municipale.

Le budget comprend deux sections, la section de fonctionnement et la section d'investissement, se composant pour chacune d'une partie liée aux

dépenses et d'une autre, liée aux recettes.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

C'EST QUOI ?

► Comme son nom l'indique, la section de fonctionnement couvre l'ensemble des dépenses et des recettes liées au bon fonctionnement de la collectivité.

En pratique, les dépenses de fonctionnement désignent toutes les dépenses nécessaires à la gestion courante de la Ville. Il s'agit notamment des dépenses liées au personnel employé par la collectivité, aux petits travaux afférents à l'entretien des bâtiments ou à la voirie, la restauration scolaire ou encore les contrats d'assurance et autres prestations diverses. Ces dépenses intègrent également le versement de subventions aux associations ainsi que le remboursement des intérêts de la dette de la commune.

Les recettes de fonctionnement désignent, pour l'essentiel, les produits issus de la fiscalité (impôts et taxes), les dotations versées par l'Etat ainsi que la participation des habitants aux diverses prestations municipales (participation aux frais de la restauration scolaire, accueils de loisirs, location des salles communales, location de bâtiments communaux, etc.).

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

C'EST QUOI ?

► Contrairement au budget de fonctionnement, le budget d'investissement (ou section d'investissement) est le budget qui prévoit les dépenses à engager pour les opérations de plus grande envergure et qui affectent bien souvent le patrimoine de la collectivité. En effet, alors que les dépenses de fonctionnement sont le plus souvent

des dépenses répétitives correspondant à une consommation immédiate et sans incidence sur le patrimoine, les dépenses d'investissement procurent quant à elles un bien durable qui entre dans le patrimoine avec pour effet de le conserver, de le renouveler ou de l'accroître.

Les acquisitions foncières (acquisition d'un terrain pour la création d'une nouvelle gendarmerie), l'achat de matériel durable (renouvellement du mobilier scolaire), les travaux d'aménagement ou de réaménagement d'infrastructures (réhabilitation de l'Abbatiale Notre-Dame) constituent, à titre d'exemples, des dépenses d'investissement.

Parmi les recettes d'investissement figurent principalement les subventions accordées par les différents partenaires financiers de la collectivité (Etat, Département, Région, Communauté de Communes, etc.) dans le cadre de l'aide à la réalisation des investissements identifiés par les communes.

Il convient de préciser que, pour un projet, le total des subventions ne peut dépasser 80 % (taux exceptionnel et rarement atteint). La commune a donc obligation de financer au minimum 20 % de chacun de ses projets.

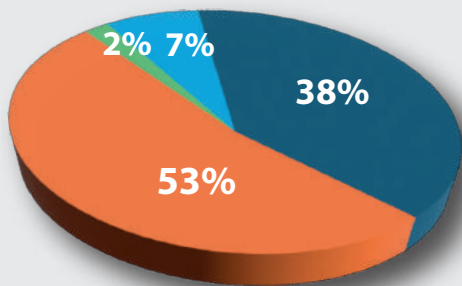
Il est ainsi de coutume de rappeler qu'un euro économisé en fonctionnement peut permettre la réalisation de 5€ d'investissements. En effet, c'est bien l'excédent de la section de fonctionnement dégagé par la collectivité qui permet d'alimenter sa section d'investissement.

La maîtrise générale des dépenses de fonctionnement de la Ville pour 2025 a notamment permis de dégager un excédent de fonctionnement de 741 597 € permettant ainsi de financer certains des investissements envisagés pour l'année 2026 et les années futures.



Le BUDGET 2026

SYNTHESE DES PRINCIPAUX ELEMENTS ISSUS DU COMPTE FINANCIER 2025



Dépenses de fonctionnement

■ Charges à caractère général **1 683 998 €**

Ex : fournitures et équipements divers, dépenses liées aux festivités, prestations de services, entretien courant des bâtiments, etc.

■ Charges de personnel **2 342 707 €**

Ex : rémunération des agents municipaux, frais de formation, cotisations, etc.

■ Atténuations de produits **74 729 €**

Ex : dépenses et versements divers et obligatoires de la collectivité à l'Etat et/ou aux autres communes, etc.

■ Autres charges de gestion courante **318 407 €**

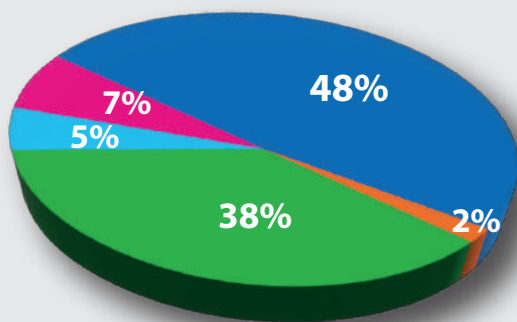
Ex : indemnités de fonction des élus, versement de subventions aux associations, contributions obligatoires de la collectivité, etc.

■ Charges exceptionnelles **859 €**

Ex : remboursement de cautions, annulation de titres de recettes, etc.

■ Charges financières **17 706 €**

Ex : intérêts des emprunts



Recettes de fonctionnement

■ Impôts et taxes **2 698 173 €**

■ Produits des services, du domaine et ventes diverses **160 517 €**

Ex : redevances diverses, etc.

■ Dotations et participations **2 066 191 €**

Ex : subventions et dotations des différents partenaires financiers de la collectivité.

■ Autres produits de gestion courante **256 761 €**

Ex : revenus des locations immobilières, etc.

■ Produits exceptionnels **81 194 €**

Ex : écritures comptables exceptionnelles liées à la vente de terrains

ET DONC ?

Au regard des éléments issus du compte financier 2025, la collectivité présente aujourd'hui une **situation financière globalement saine**, caractérisée par une **trésorerie maîtrisée** et une capacité d'autofinancement solide.

Toutefois, cette stabilité doit être nuancée au regard du contexte budgétaire national. D'une part, les dépenses obligatoires des collectivités poursuivent leur progression, **exerçant une pression constante sur les équilibres budgétaires**. D'autre part, la collectivité anticipe, dès 2026, **une diminution significa-**

tive de ses ressources, estimée à près de 300 000 euros au titre des dotations et participations de l'Etat et de ses partenaires. Entre 2024 et 2028, ces diminutions ajoutées à l'augmentation de charges incompressibles, pourraient engendrer une baisse de l'excédent de fonctionnement annuel nécessaire au financement des investissements se situant autour de 400 000 €.

Dans ce contexte, si la situation actuelle demeure favorable, les perspectives financières invitent à la **prudence**. Le maintien d'un niveau d'investissement soutenu nécessitera inévitablement **des arbitrages et des choix structurants** afin de garantir la soutenabilité budgétaire

à moyen terme.

C'est par exemple dans cet esprit qu'une première orientation a été retenue : **la mise en pause, pour l'année 2026, du dispositif de bons d'achat à destination des aînés**. Cette décision vise à permettre une refonte complète du mécanisme, afin de le sécuriser tant sur le plan juridique que budgétaire, et d'en assurer la pérennité.



Faites connaissance avec VOS NOUVEAUX ELUS

À l'issue des élections municipales du 15 mars dernier, la liste « Ham Ensemble », composée de 27 membres, a été élue pour conduire les projets de la commune.



Réuni le 21 mars dernier, le conseil municipal a procédé à l'élection du maire. Monsieur Eric LEGRAND a ainsi été réélu dans ses fonctions, poursuivant son engagement au service des habitants.

Dans la continuité, le conseil municipal a décidé de la création de cinq postes d'adjoints au maire. Ont ainsi été élus :

- ▶ Benoît DUBREUCQ, 1^{er} adjoint en charge des finances et des services publics délégués,
- ▶ Claudette LARUE-VELON, 2^e adjointe en charge des actions sociales, des solidarités et de la promotion de la santé,
- ▶ Christophe ZOIS, 3^e adjoint en charge des festivités et de l'animation locale,
- ▶ Catherine POINTIN, 4^e adjointe en charge de la réussite éducative,
- ▶ Julien GOUBRON, 5^e adjoint en charge de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie.

Le maire et ses adjoints s'appuient également sur plusieurs conseillers municipaux délégués :

- ▶ Philippe RENAULT, délégué à l'information et à la vie municipale,
- ▶ Luciane DELEFORTRIE, déléguée au patrimoine culturel et à la préservation de l'identité locale,
- ▶ Guy DESSAINT, délégué aux sports et aux loisirs,
- ▶ Cécile SCHWEITZER, déléguée à la vie participative et aux la mobilités,
- ▶ Pascal VRILLIAUX, délégué à la sécurité.

Le conseil municipal est complété par :

Evelyne DEFORGE, Jean-Paul LAVALARD, Martine DOSSIN, Francis ORIER, Frédéric BLOIS, Pascal VILLAIN, Corinne SLOWINSKI, Stéphanie DINAUT, Carine DESSAINT, Laëtitia BANCE, Gabriel CHRETIEN, Sophie LEFEVRE-AUFFRAY, Julien SCOTTE, Etem DONMEZ, Adeline DELORME et Agathe FONTAINE.

Aujourd'hui, l'ensemble de l'équipe municipale est pleinement mobilisé pour accompagner les projets de la commune et répondre aux attentes des habitants. Proximité, écoute et engagement guideront l'action municipale tout au long du mandat.

Les élus restent à votre disposition : vous pouvez les contacter en passant par l'accueil de la mairie ou en sollicitant directement leurs coordonnées.



Pour mieux découvrir VOTRE MAIRE ET VOS ADJOINTS ...

Parce qu'un engagement public, c'est aussi une personnalité,
derrière chaque élu, il y a aussi des goûts, des passions et des inspirations...
Découvrez-les sous un autre angle !



Si vous étiez un plat :
Un Paris-Brest
Si vous étiez une musique :
Téléphone
Si vous étiez un lieu à Ham :
Le chemin de halage
Si vous étiez une saison :
L'automne
Si vous étiez une valeur :
L'engagement
Si vous étiez un loisir :
Le vélo



Si vous étiez un plat :
Le sauté de veau Marengo
Si vous étiez une musique / un artiste :
Tracy Chapman
Si vous étiez un lieu à Ham :
Le château
Si vous étiez une saison :
L'été
Si vous étiez une valeur :
L'honneur et la fidélité
Si vous étiez un loisir :
Le Rugby



Si vous étiez un plat :
L'os à moelle
Si vous étiez une musique ou un artiste :
L'électro / bob sinclar
Si vous étiez un lieu à Ham :
L'Hôtel de Ville
Si vous étiez une saison :
L'hiver
Si vous étiez une valeur :
L'investissement
Si vous étiez un loisir :
Les jeux vidéos



Si vous étiez un plat :
Un gâteau au chocolat
Si vous étiez une musique ou un artiste :
Johnny Hallyday
Si vous étiez un lieu à Ham :
Le parc Délicourt
Si vous étiez une saison :
L'été
Si vous étiez une valeur :
L'amitié
Si vous étiez un loisir :
La lecture



Si vous étiez un plat :
Les recettes de pâtes italiennes
Si vous étiez une musique ou un artiste :
Florent PAGNY
Si vous étiez un lieu à Ham :
Le parc Délicourt
Si vous étiez une saison :
Le printemps
Si vous étiez une valeur :
L'empathie
Si vous étiez un loisir :
La musique



Si vous étiez un plat :
Une croziflette
Si vous étiez une musique / un artiste :
47 ter
Si vous étiez un lieu à Ham :
Le château
Si vous étiez une saison :
L'été
Si vous étiez une valeur :
La loyauté
Si vous étiez un loisir :
La pétanque entre amis



Freundschaft kennt keine Grenzen.
« L'amitié ne connaît pas de frontières ».

Après avoir célébré les 30 ans du comité du jumelage l'an dernier, c'était cette année au tour des membres français de se rendre en Allemagne pour le traditionnel week-end d'échanges avec la commune d'Eisfeld. Comme à chaque rencontre, les participants ont été chaleureusement accueillis par leurs hôtes allemands. Ce séjour a une nouvelle fois permis de partager des moments conviviaux, de raviver de nombreux souvenirs et de renforcer les liens d'amitié qui unissent les deux communes depuis maintenant plusieurs décennies.

Entre échanges culturels, retrouvailles et moment de partage, ce déplacement s'inscrit pleinement dans l'esprit du jumelage : faire vivre l'amitié franco-allemande au fil des années.



INFOS PRATIQUES



C'est le Marché de HAM !

Tous les **samedis** de 9h à 12h30

Les commerçants n'attendent que vous !
Alors, rendez-vous Place du Jeu de Paume,
à côté de la Salle des Fêtes.

OÙ SE RESTAURER À HAM ?

AU PLAISIR DU MAROC

→ 44 rue de Noyon
☎ 03.22.87.99.17

Du mardi au dimanche : 12h à 14h - 19h à 22h30

AZ FOOD

→ 29 rue de l'Esplanade
☎ 09.87.36.84.32

Tous les jours sauf mercredi : 11h30 à 14h30 - 17h30 à 22h
Dimanche : 17h30 - 22h30

CHEZ ALI BABA

→ 59 rue de l'Esplanade
☎ 03.22.78.48.55

Tous les jours : 11h à 14h00 - 18h à 22h

CRAFT FRITERIE

→ 28 rue de Noyon
☎ 03.22.73.02.53

Du mardi au samedi : 11h à 14h - 18h à 21h30
Le dimanche : 18h à 21h

DOS HERMANOS

→ 48 rue du Général Foy
contact@doshermanos.fr

Du lundi au jeudi : 11h45 à 14h - 18h à 21h30
Le vendredi : 18h à 22h
Le samedi : 11h45 à 14h - 18h à 22h

LA CUISINE DE FABRICE

→ 55 rue de Noyon
☎ 06.88.67.66.21

Du lundi au vendredi : 7h30 à 13h - 16h à 19h
Le samedi : 8h à 14h

LA RENAISSANCE

→ 38 rue de Verdun
☎ 03.64.27.48.38

Tous les jours : 6h à 20h Fermé jeudi et Dimanche

LA TAVERNE

→ 17 rue du Général Foy
☎ 03.23.81.12.67

Du lundi au vendredi : 11h30 à 15h30

LE CAPRICE

→ 38 rue du Général Leclerc
☎ 03.23.81.03.62

Du lundi au vendredi : 7h à 20h
Le samedi : 8h30 à 20h
Le dimanche et jours fériés : 9h à 13h

LE SAINT-SULPICE

→ 59 rue Salvador Allende
☎ 03.23.81.22.33

Du lundi au vendredi : 7h à 19h
Fermé samedi et dimanche après-midi

LES HAMOISINES

→ 14 rue du Général Foy
☎ 03.60.25.15.34

Du mardi au samedi : 6h30 à 19h
Dimanche : 6h30 à 13h

NUMBER ONE

→ 52 rue du Général Foy
☎ 07 84 89 24 95

Du mardi au samedi : 11h à 14h - 18h à 22h
Le dimanche : 11h30 à 14h - 18h à 22h

PIZZA ANNA

→ 45 rue du Général Leclerc
☎ 03.23.81.18.28

Du mardi au samedi : 11h à 13h30 - 17h à 21h
Le dimanche : 17h à 21h

PIZZA KING

→ 19 rue du Général Foy
☎ 03.22.78.51.69

Du lundi au samedi : 11h à 14h - 18h à 22h30
Le dimanche : 18h à 22h30

LA MARINE

→ 69 rue de Noyon
☎ 03.23.81.04.67

Du mardi au vendredi : 7h à 19h
Le samedi : 8h à 19h
Le dimanche : 8h30 à 13h30

CHICKEN GRILL

→ 34 rue de Noyon
☎ 03.22.78.89.81

Tous les jours, samedis et dimanches inclus :
de 11h à 14h et de 18h à 23h
Le dimanche, uniquement de 18h à 23h



La Ville de HAM, propriétaire du lieu et du matériel, confie la gestion, le fonctionnement et le développement du cinéma LE MELIÉS à l'association « Ciném'Ham », créée en 1987.

La salle de cinéma peut accueillir jusqu'à 193 personnes et vous propose jusqu'à 9 séances par semaine (hors périodes de vacances scolaires) de films à l'affiche nationale. L'association est également partenaire des lycées et des collèges de Ham et alentours dans le cadre du programme « lycéens et collégiens au cinéma ».

POUR RECEVOIR LE PROGRAMME des séances par mail, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'accueil du cinéma ou de la mairie.

TARIFS

PLEIN TARIF 5€

TARIF RÉDUIT 4€
(+ de 60 ans ; - de 14 ans ; adhérents individuels)

TARIF RÉDUIT 3.50€
(CE, écoles, associations adhérentes)

Carte adhérent (collective) 15€
Carte adhérent (individuelle) 8€
Carte famille (10 entrées) 35€

Cinéma LE MÉLIÉS
7 rue du Théâtre 80400 HAM
Tél. : 03 22 79 11 94
www.cinemaham.fr

LES EVENEMENTS FESTIFS DU DERNIER TRIMESTRE

Ces derniers mois, la ville a vibré au rythme de plusieurs rendez-vous festifs qui ont su rassembler habitants et visiteurs dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Au mois de mars, le festival de l'humour « Ham Fait Rire » a une nouvelle fois rencontré un franc succès. Accueilli au cinéma le Méliès, cet événement désormais bien ancré dans le calendrier local a tenu toutes ses promesses. Pendant trois jours, plus de 300 spectateurs ont assisté à des représentations de qualité, portées par des professionnels et placées sous le signe de la bonne humeur. D'année en année, l'engouement ne se dément pas, comme en témoigne l'augmentation des inscriptions à la formule « pass trois jours ». Un bilan très positif qui laisse présager de belles perspectives...et donne déjà rendez-vous en 2027.

Début avril, place à la traditionnelle chasse aux œufs, organisée le 6 avril 2026 dans le parc du château. Entre chocolats et moments de partage, petits et grands ont répondu présents en nombre pour cette matinée festive. Plus de 210 enfants ont participé à cette animation conviviale, rendue possible grâce à l'implication des comités de quartier et de l'association des Hardines. Une découverte de la tour du château par l'association des Amis du château était également proposée, ajoutant une touche patrimoniale à l'événement. Chaque enfant est reparti avec une collation, tandis que le CCAS a contribué en offrant une belle dotation en chocolat. La municipalité adresse ses sincères remerciements à l'ensemble des bénévoles et partenaires mobilisés pour la réussite de cette belle édition.



Enfin, la fête de la St-Vaneng, organisée mi-mai, a une nouvelle fois animé la ville tout au long d'un week-end riche en temps forts. Animations foraines, convivialité et traditions étaient au

rendez-vous. Le grand prix cycliste du lundi a, comme à son habitude, rassemblé de nombreux passionnés et spectateurs venus encourager les coureurs à travers les rues de la commune. Point d'orgue du week-end : le retour très attendu de la grande cavalcade des géants. Pour cette deuxième édition, les emblématiques figures, menées notamment par le célèbre T'Chout Jaques et accompagnées de nombreux compagnons venus de toute la région, ont déambulé dans la ville, émerveillant petits et grands. Un moment fort, placé sous le signe des traditions et du partage. La ville remercie l'association T'Chout Jaques ainsi que l'ensemble des bénévoles pour leur engagement dans l'organisation de cet événement.

Un trimestre riche en animations et en souvenirs, qui confirme l'attachement des habitants à ces moments de convivialité. Place désormais à la saison estivale, avec un programme de festivités qui s'annonce dense et animé, rythmant tous vos week-ends de juin et juillet.



Les conférences thématiques, un rendez-vous culturel ouvert à tous

Dans le cadre de sa politique d'ouverture à la culture et de partage des savoirs, la Ville de Ham propose des conférences thématiques accessibles à tous.

Organisées une fois par mois, le jeudi à 18h00, à l'Espace Émile Luciani, ces rencontres sont gratuites et invitent chacun à venir s'informer, échanger et débattre. Ces conférences ont pour ambition d'encourager la curiosité, de susciter le débat et de favoriser la transmission des connaissances. Elles s'inscrivent pleinement dans une dynamique de vie locale, en offrant aux habitants un espace d'expression et de réflexion collective.

Pour l'année 2026, plusieurs grandes thématiques sont mises à l'honneur : la découverte du patrimoine local, le

contexte historique et la transition écologique. Des sujets variés qui permettent d'aborder aussi bien l'histoire du territoire que les enjeux contemporains.

Deux intervenants passionnés ont animé une première série de conférences :

Guillaume Doizy, historien et conférencier au musée du Vermandois, a proposé au cours du premier semestre des conférences autour de figures et d'événements marquants, tels que Lucien Laby, Marie Denizard ou encore la Belle Époque des faits divers.

Etienne Vilt, habitant de Ham et passionné d'histoire et d'architecture, a proposé plusieurs conférences consacrées à l'abbaye Notre-Dame et à ses bas-reliefs.

À travers ces rendez-vous réguliers, la Ville confirme son engagement en faveur de la culture et du dialogue citoyen. Ces conférences constituent une belle opportu-

rité pour les habitants de découvrir, d'apprendre et échanger dans un cadre convivial.

Vos prochaines conférences :

- Le 18 juin, « L'affaire Dreyfus : la caricature au service des discours haineux »,
- Le jeudi 24 septembre, « la Cathédrale de Chartres »,
- Le 15 octobre, « La restauration de documents graphiques »,
- Les jeudis 19 et 26 novembre, « le changement climatique ».

Si vous avez d'autres propositions de sujets ou de thématiques, faites-le nous savoir.

- par mail : reservation@ville-ham.fr
- par téléphone : 03.23.81.00.29.



les Festivités d'été



JUIN JUILLET AOÛT

2026

5-6-7 Juin Espace E. Luciani et ses abords

FÊTE DU QUARTIER

Ham Est et de l'Espace E. Luciani

Vend. 5 > 11h : Vin d'honneur des aînés du quartier.

Sam. 6 > Toute la journée, animations et manèges.

Dim. 7 > 12h : Repas partagé et animations diverses.

Sam. 6 Juin 17h et 20h30 > Cinéma le Méliès

THÉÂTRE

Organisé par l'association les Yokis - Gratuit - sur réservation.

Sam. 13 Juin 14h - 19h > Parc du Château > Gratuit

FÊTE DE LA JEUNESSE

Organisée par le Conseil Municipal des Enfants. Nombreuses animations, spectacles, stands, expositions, etc ...

Mardi 16 Juin 18h30 > Parc du Château > Gratuit

SPECTACLE DE LA COMÉDIE DE PICARDIE

Organisé en partenariat avec le PETR.

Jeudi 18 Juin 18h > Espace E. Luciani > Gratuit

CONFÉRENCE THÉMATIQUE :

« L'Affaire Dreyfus, la caricature au service des discours haineux ».

19-20-21 Juin

FÊTE DU QUARTIER St-SULPICE

Vendredi 19 > 11h > Salle André Lemaire.

Vin d'honneur des aînés du Quartier.

Dimanche 21 > 12h > Salle André Lemaire.

Repas partagé et animation musicale.

Dim. 21 Juin Concerts Parc du Château

FÊTE DE LA MUSIQUE

19h30 > Groupe « **Music Factory** »

21h30 > Groupe « **Angel et ses Zycos** »

Vend. 26 Juin 18h > Abords de la Salle des fêtes

"HAM PHOTOS"

Inauguration du festival photos « Ham : Un regard sur la ville » et restitution du concours photos amateurs 2026. Exposition gratuite en accès libre de juillet à septembre dans toute la ville.

Sam. 4 Juillet 15h30 - 23h > Parc du château
FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE
Spectacles, stands et animations diverses. Gratuit.

Dim. 5 Juillet 11h30 - Parc du château
PIQUE-NIQUE GÉANT

Temps convivial à partager en famille ou entre amis avec animation musicale. Chaque participant est invité à ramener de quoi se restaurer et, s'il le souhaite, à le partager.

> 16h > Parc du château > Gratuit

BAL GUINGUETTE MUSETTE

Sam. 11 Juillet Parc du château > Gratuit

17h > **CONCERT GOSPEL**

21h > **SPECTACLE-CABARET «ROYAL CASINO»**

Dim. 12 Juillet 21h > Parc du château > Gratuit
CONCERT ROCK avec « **Indeed** ».

Festivités du 14 juillet

Lun. 13 > Parc du château et ses abords

● 14h - 20h : Jeux picards, jeux d'antan, jeux forains et structures gonflables

● 22h : Retraite aux flambeaux avec animations fanfares

● 23h : cracheur de feu et bal des pompiers

Mar. 14 > Parc du château et ses abords

● 14h-20h : Jeux picards, jeux d'antan, jeux forains, tournoi de pêche, concours de pétanque

● 15h30 et 21h : Concerts avec les groupes « **Joss DS & Flaming Soul** » et « **Music Factory** »

● 23h : Feu d'artifice

● 23h30 : Bal du 14 juillet

Ven. 17 Juillet 21h > Parc du château > Gratuit

CONCERT GROOVE avec le groupe « **Salt and Pepper** ».

Sam. 18 juillet Parc du château > Gratuit
20h > **CONCERT REGGAE** avec le groupe « **Ouro** ».
21h > **CONCERT FUNK** avec le groupe « **Moïse Melende** ».

Dim. 19 Juillet 21h > Parc du château > Gratuit
SPECTACLE CABARET "TOUR DU MONDE EN MUSIQUE"

Ven. 24 Juillet 21h > Parc du château > Gratuit
SOIRÉE TREMLIN JEUNES TALENTS

Animée par Margaux, animatrice télé régionale.

Sam. 25 Juillet 21h > Parc du château > Gratuit
CONCERT LATINO avec le groupe « **Las Cantinas** ».

Sam. 25 et dim. 26 Juillet
> 8h à 18h > Stade Gaston Lejeune > Gratuit
CONCOURS CANIN AGILITY

Organisé par le club canin du Pays Hamois
L'agility est un sport canin dans lequel le chien évolue sur un parcours d'obstacles sous la conduite de son maître.

Ven. 31 Juillet Parc du château > Gratuit
SOIRÉE MOUSSE

17h - 20h > Réservée aux enfants de -12ans.

20h30 > Tout public.

Dim. 30 août

> Dès 10h30 > Hardines de Ham > Gratuit

FÊTE DES HARDINES

Organisée par l'Association de Sauvegarde des Hardines.
Découverte des hardines, animations diverses, etc.



www.ville-ham.fr
[@villedelham](https://www.instagram.com/villedelham)

INFORMATIONS : Pôle Animations et Festivités : 03.23.81.00.00
tempslibre@ville-ham.fr - reservations@ville-ham.fr